



PRÉFET DE LA GIRONDE

Préfecture
Cabinet du Préfet

Bordeaux, le 23 mai 2012

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Instance de classement de l'hôtel Saint-François à Bordeaux

En accord avec le maire de Bordeaux, le ministre de la Culture et de la Communication a pris le 16 mai 2012 une décision d'instance de classement au titre des monuments historiques sur l'ensemble de l'immeuble dit hôtel Saint-François, situé au 22 rue du Mirail et au 48 rue Saint-François à Bordeaux.

Cette décision permet d'interrompre les travaux, engagés sur cet immeuble, qui s'avèrent présenter une menace pour son intégrité et sa pérennité : aménagement d'appartements, remplacement de menuiseries et modifications substantielles de la cage d'escalier sculptée.

L'hôtel Saint-François représente un témoignage remarquable de l'habitat collectif bordelais du milieu du XIX^{ème} siècle par son ampleur architecturale et le soin apporté au décor extérieur et intérieur, notamment son escalier orné de bas-reliefs. Il constitue un ensemble d'une originalité et d'une qualité exceptionnelles qui mérite une protection et une attention particulières au regard de sa sauvegarde et sa restauration.

Par cette procédure d'instance de classement, cet immeuble est soumis, pour une période d'une année, à la réglementation qui régit les monuments historiques classés. Il appartient au ministère de la Culture et de la Communication (Drac Aquitaine. Conservation régionale des monuments historiques) de rencontrer le propriétaire et son architecte afin d'envisager des solutions alternatives au projet initialement établi et de mettre en œuvre une protection pérenne de cet ensemble architectural.

Contacts presse

Préfecture : Sophie BILLA - 05 56 90 60 18 / 06 07 62 05 99 - pref-communication@gironde.gouv.fr
DRAC Aquitaine : Sylvain NADAU - 05 57 95 02 53 - com-drac-aquitaine@culture.gouv.fr